

Camping les 12 Cols – Plateau d’Hauteville
Installation de 12 chalets – descriptif du projet

Le projet d’aménagement et d’installation de 12 chalets sur le camping les 12 Cols à Plateau d’Hauteville s’inscrit dans le cadre d’un partenariat entre les 2 structures propriété de Haut Bugey Agglomération, situées à proximité sur la zone du complexe sportif : le camping les 12 Cols et le Centre Européen de Séjours et de Stages Sportifs.

Contexte

Le Centre Européen de Séjours et de Stages Sportifs (CESSS)

Le CESSS, propriété de Haut Bugey Agglomération, confié en gestion par l’intermédiaire d’un contrat de délégation de service public, dispose d’une capacité d’hébergement collectif de 72 lits, en cours de rénovation, ainsi que d’un ensemble d’installations sportives permettant l’accueil de séjours et de stages sportifs (gymnase, dojo, salle de musculation, terrains sportifs, tribune, piscine et activités sportives de pleine nature 4 saisons, salles de réunion, espace de restauration ...).

La stratégie de développement des stages et séjours sportifs, portée par le nouveau délégataire la SEM HB4S et ses partenaires (clubs sportifs haut niveau, établissements du secteur de la santé du Plateau ...), s’appuie sur l’accueil de clientèles individuelles, sportives ou professionnelles nécessitant un hébergement d’un niveau de qualité supérieur à l’hébergement collectif existant dans le bâtiment du CESSS :

- création d’une offre de séjours à destination d’une clientèle individuelle (sport santé ...)
- accueil de clubs sportifs de haut niveau
- développement de séjours à destination des entreprises, séminaires ...

Le camping les 12 Cols, par sa proximité du CESSS et son potentiel d’implantation d’HLL, répond à cet objectif d’accueil en hébergement individuel.

Camping les 12 Cols

Camping classé 3 étoiles, aménagé en 2010, proposant 100 emplacements, disposant du label accueil vélo

Hébergements existants : 2 chalets bois / 2 mobile-home / 2 tentes COCOON

Gestion : bail commercial

Le camping des 12 Cols dispose d’emplacements susceptibles d’accueillir un hébergement locatif. Malgré une évolution positive du chiffre d’affaires, le gestionnaire du camping n’est pas en capacité d’investir pour développer son offre d’hébergement. L’installation de chalets bois viendrait étoffer l’offre d’hébergement toutes saisons du secteur du Plateau d’Hauteville, conforter l’exploitation du camping et permettre de développer de nouveaux séjours pour le CESSS.

Une convention de gestion partenariale entre les gestionnaires du CESSS et du Camping des 12 Colis garantira aux 2 opérateurs touristiques les retombées escomptées, avec un planning d'occupation des chalets partagé et des charges mutualisées.

Descriptif

Le projet consiste à aménager les plateformes, accès et réseaux pour l'installation de 12 chalets.

Six de ces chalets seront positionnés sur le bas du camping, avec un accès indépendant, et 6 autres sur les parcelles supérieures du camping.

Ils remplaceront en partie les actuels gîtes en bois, construits en 1970, très vétustes (fuites en toiture, bardage à remplacer, remise aux normes) et dont le coût de réhabilitation est trop important au regard du potentiel de location et de chiffre d'affaires (hébergement désuet, configuration intérieure ne correspondant plus à la demande).

La démolition des gîtes permettra l'aménagement d'une aire de loisirs à proximité de la piscine du camping (volley, pétanque...).

L'installation de locatifs portera sur 12 chalets : 8 locatifs de 3 chambres d'une capacité de 6 à 8 personnes, 3 locatifs de 2 chambres d'une capacité de 4 à 6 personnes, 1 locatif PMR d'une capacité de 4 à 6 personnes, soit une capacité totale maximum de 88 lits.

Les chalets disposeront d'une terrasse couverte, d'une toiture et d'une isolation adaptées aux conditions climatiques hivernales du Plateau, d'un bardage extérieur bois.

L'objectif est d'acquiescer des hébergements de qualité, avec un équipement complet en électroménager et mobilier.

L'approche environnementale, l'intégration au site et la prise en compte des valeurs du territoire (filère bois, nature ...) seront pris en considération afin de préserver l'environnement du camping.

Calendrier prévisionnel :

Consultations : juillet à novembre 2022

Travaux : janvier/mars 2023